

# Les infos

Vendredi 22 Février 2008



## LA VÉRITÉ SI J'MENS

Non, la CGT n'a pas signé l'avenant à l'accord participation/intéressement qui permet aux salariés de verser dans le fonds E à l'occasion de l'augmentation de capital. Cet avenant a été signé par la CFTC et FO. Le CCE a été consulté préalablement, il s'est prononcé ainsi : 21 contre, (CFDT + 8 SNB), 18 pour, (CFTC - FO - CGT + 5 SNB), 1 abstention (SNB). Les élus CGT du CCE ont décidé de voter pour, dès lors que la direction avait accordé la garantie que la prime de dividende du travail compensant la baisse de l'intéressement et de la participation serait à peu près (98 - 95%) d'un mois de salaire, et qu'elle a accepté d'engager un « programme de travail » pour discuter de toutes les implications du plan « d'amélioration de l'efficacité opérationnelle ». Cependant, nous n'avons pas signé l'avenant, car nous ne sommes pas convaincus que la proposition faite par la direction aura l'effet escompté. Le dispositif imaginé par la DRH ne présente aucun intérêt financier pour les salariés, mais de plus, il n'est pas certain qu'il présente un intérêt pour consolider leur influence en tant qu'actionnaires. En effet, leur versement ne sera pas abondé, et les actions que le fonds pourra acheter seront payées à la valeur cotée. Sur ce point, il vaut mieux attendre probablement l'augmentation de capital réservée aux salariés en mai, qui bénéficiera de la décote

des 20% et de l'abondement et sera peut-être plus efficace. En outre, il ne semble pas qu'une OPA se déclenche avant, s'il y a OPA. De là à appeler les salariés à ne pas souscrire, il y a une marge que nous ne franchirons pas pour notre part, car on voit mal comment expliquer cet appel autrement que par des motivations purement financières, ce qui ne nous semble pas être la préoccupation des salariés dans cette affaire.

## LE RETOUR DE BIOMAN

Le rapport rendu au conseil d'administration par le comité spécial n'a pas apporté grand-chose, l'inspection ayant essentiellement pointé des évidences. On notera pour l'anecdote l'idée des contrôles « biométriques » ces messieurs montrant ainsi qu'ils sont très up-to-date... La CGT a dit dès le début qu'elle pensait que les contrôles n'étaient pas suffisants et que le problème n'était pas seulement dans leur contournement. Nous nous félicitons qu'aujourd'hui cette évidence soit admise. Il faut que la direction en tire les conclusions sur les moyens affectés aux middle et aux back-offices, et que l'organisation et la reconnaissance du travail soient modifiées en conséquence. On peut se féliciter donc que la direction de SGCIB nous ait annoncé la préparation d'un projet en ce sens. Mais le rapport, préparé par l'inspection SG notons-le, développe aussi une idée dangereuse, « le fait que les opérateurs n'approfondissent pas systématiquement leurs vérifications » ! Autrement dit, « les contrôles prévus par les fonctions de support et de contrôle ont dans l'ensemble été effectués et menés conformément aux procédures »... mais il eut fallu faire plus ! Didier Alix s'était déjà fait épingler par la CGT devant le CCE sur cet argument, car c'est méconnaître la charge de travail d'OPER ! Nous n'accepterons pas que la direction tente d'amenuiser ainsi sa responsabilité. Celle de SGCIB assure que le projet auquel elle travaille, et qu'elle va très vite présenter, répondra à nos préoccupations.



CGT Société Générale - SPB Société Générale  
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68  
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net  
Internet : [www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/](http://www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/)  
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT